

# Péril sur la Réserve Naturelle d'Iroise : un enjeu national pour le président de Bretagne Vivante

Pouvez-vous revenir sur les événements qui ont conduit à votre éviction de la gestion de la réserve naturelle d'Iroise par la préfecture du Finistère, en juin dernier ?

Bretagne Vivante est l'association qui a mis en évidence, dès les années 60, l'intérêt naturel du site et qui a initié la création d'une réserve. En 1992, Bretagne Vivante est devenue le gestionnaire unique et cela s'est bien passé. Entre 2007 et 2008, le Parc Naturel Marin d'Iroise (PNMI) a été créé et nous avons soutenu sa création. À la suite de cela, le Parc est devenu le coordinateur sur l'ensemble du site. Cela a changé la donne ; en effet la Réserve est un espace intégré dans le Parc qui s'est vu comme le gestionnaire principal. Or à l'époque, Pierre Maille, président du PNMI, nous expliquait clairement que le Parc n'était pas là pour se substituer aux acteurs existants. Face à cela, nous avons proposé une expérimentation de deux ans pour une cogestion entre le PNMI et nous-mêmes, auprès de la préfecture du Finistère, et qui a commencé en 2012. Or, six mois avant la fin de la période d'expérimentation, la Préfecture a dénoncé la cogestion et décidé d'un nouveau gestionnaire. Nous avons demandé un bilan de cette expérimentation afin de comprendre quels sont les griefs relatifs à la cogestion. Pour le moment nous ne sommes pas encore écartés de la gestion puisque la Préfecture devrait lancer un appel à candidatures. Bretagne Vivante souhaité répondre à cet appel dans une logique de cogestion. Pour cela, nous avons rencontré il y a 3 semaines, Pierre Maille et Thierry Canteri, respectivement président et directeur du PNMI, pour comprendre les raisons, les limites et les défauts

de cette cogestion mais nous ne savons pas ! Clairement, nous supposons que les raisons sont de l'ordre financier.

### **Quelles sont les conséquences pour Bretagne Vivante si elle est définitivement éloignée de la gestion ?**

Bretagne Vivante emploie deux salariés, un garde et un conservateur, qui habitent l'île de Molène et dont les emplois seront, quelque soit l'issue, maintenus. Notre inquiétude ne se situe pas en terme d'emplois mais bien sur les objectifs en terme de gestion et de conservation, vont-ils être suivis ? Quels seront les niveaux d'exigence pour la suite ? Or, pour cela il faut savoir intégrer un ensemble d'acteurs ; chacun a un rôle à jouer car chacun enrichit par son approche, son regard, il s'agit d'avoir une vision multifonctionnelle et citoyenne sur le site. En nous écartant, l'État va clairement à l'encontre de ces démarches en mettant à l'écart l'implication citoyenne dans la gestion. En effet, que le Parc soit le coordinateur c'est une chose, mais qu'il soit le gestionnaire unique, ça pose des questions, quel est l'intérêt à en avoir qu'un ? Et pourquoi, dans un contexte où chacun travaille les uns avec les autres ?

### **Que pensez-vous faire maintenant ?**

Nous avons une campagne de demande de soutiens, notamment avec la pétition, mais l'enjeu n'est pas seulement à notre échelle, il l'est aussi à l'échelle nationale, car c'est l'ensemble des Parcs et des Réserves de France qui peuvent être concernés. Mercredi, nous rencontrons le conseiller à la biodiversité de Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, avec Joël Labbé, sénateur du Morbihan. L'association FNE et son président ont également parlé avec Ségolène Royal. Aujourd'hui, c'est la Réserve Naturelle d'Iroise qui est concernée mais l'enjeu est national ; par exemple, le Parc national des Calanques dont la gestion a été modifiée, les professionnels ne trouvent pas que les résultats soient bons. Autre chose, Bretagne Vivante s'appuie sur ses bénévoles pour des chantiers, des

inventaires, le suivi des populations ; je ne suis pas sûr que se soit une économie que de se priver du travail non négligeable de ces bénévoles, sans compter la continuité en terme de suivis, notamment pour ceux des phoques ou des dauphins. Sans oublier les connaissances nationales et internationales qui se sont créées au fil du temps, puisque c'est tout un réseau dont les échanges sont importants et dont l'État se prive. Selon moi, il s'agit d'une mauvaise solution à la fois en terme de gestion budgétaire et en terme scientifique.

Plus d'info

Pour signer la pétition :  
[https://www.change.org/p/mme-ségolène-royal-ministre-de-l-écologie-du-développement-durable-et-de-l-énergie-péril-sur-la-réserve-naturelle-d-iroise-sauvons-la-place-des-associations-citoyennes-dans-la-gestion-des-espaces-naturels-protégés?recruiter=156600935&utm\\_campaign=mailto\\_link&utm\\_medium=email&utm\\_source=share\\_petition](https://www.change.org/p/mme-ségolène-royal-ministre-de-l-écologie-du-développement-durable-et-de-l-énergie-péril-sur-la-réserve-naturelle-d-iroise-sauvons-la-place-des-associations-citoyennes-dans-la-gestion-des-espaces-naturels-protégés?recruiter=156600935&utm_campaign=mailto_link&utm_medium=email&utm_source=share_petition)

<http://www.bretagne-vivante.org/content/view/543/185/>